

**DECHETS MENAGERS – RESSOURCERIE – BILAN D’ACTIVITES 2017**

Penthièvre Actions a présenté le bilan d’activités 2017 de la Ressourcerie. Ce point n’a pas fait l’objet d’un vote.

**DECHETS MENAGERS – RESSOURCERIE – CONVENTION POUR LA RECUPERATION D’OBJETS**

Le Conseil communautaire a approuvé les modalités de récupération des objets en vue de leur valorisation par réemploi et réutilisation et a autorisé le Président à signer la convention correspondante avec Penthièvre Actions.

**DECHETS MENAGERS – COLLECTE DES TEXTILES USAGES – CONVENTION**

Le Conseil communautaire a approuvé l’implantation de nouveaux points de collecte pour la récupération des textiles usagés et leurs principes de collecte. Il a autorisé le Président à signer les conventions correspondantes avec l’association « La Croix Rouge » et l’entreprise d’insertion « Le Relais ».

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – VENTE DE MATERIEL**

Le Conseil communautaire a approuvé la mise en vente d’un camion benne sur le site de vente aux enchères en ligne WEBENCHERES, avec un prix de départ fixé à 4 000 €.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DISSOLUTION ECOLE DE MUSIQUE CENTRE ARMOR – CONVENTION**

Le syndicat intercommunal de l’école de musique Centre Armor ayant vocation à disparaître, le Conseil communautaire a approuvé la convention fixant les modalités de dissolution avec Saint-Brieuc Armor Agglomération.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé les subventions à verser en 2018 et a précisé que les crédits sont inscrits au budget 2018.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SDE22 – PROGRAMME DE MAINTENANCE DU RESEAU D’ECLAIRAGE PUBLIC – ANNEE 2018**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme de maintenance d’éclairage public 2018, pour un montant de 50 000 € et les conditions de prise en charge.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDES FORFAITAIRES A L’INSTALLATION ET A LA REPRISE D’EXPLOITATIONS AGRICOLES – ATTRIBUTION**

Le Conseil communautaire a octroyé une aide de 3 000 € à Monsieur Hugues ROBERT pour son projet.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D’ACTIVITES DU POIRIER 2 (SAINT-ALBAN) – SCI BIOLAME**

Le Conseil communautaire a approuvé la cession du lot n° 23 du Parc d’Activités du Poirier 2 (Saint-Alban) et bénéficie de la société SCI BIOLAME (acquéreur) ou tout autre organisme désigné par cette dernière, au prix de 56 125 € (soit 25 € HT du m<sup>2</sup>).

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D’ACTIVITES DU POIRIER 2 (SAINT-ALBAN) – SCI ORGANICA**

Le Conseil communautaire a approuvé la cession du lot n°15 (5 072 m<sup>2</sup>) du Parc d’Activités du Poirier 2 (Saint-Alban), au bénéfice de la société SCI ORGANICA (acquéreur) ou tout autre organisme désigné par cette dernière, au prix de 126 800 € (soit 25 € HT du m<sup>2</sup>).

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET EDUCATION CULTURELLE – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT – AVENANT**

Le Conseil communautaire a accepté de prolonger d’un an la convention d’objectifs 2015 relative au Schéma Départemental de l’Enseignement Artistique (SDEA).

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET EDUCATION CULTURELLE – ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE – TARIFS 2018/2019**

Le Conseil communautaire a validé les tarifs applicables à la rentrée 2018/2019 et les conditions de mise en œuvre.

**MOBILITE ET HABITAT – MISE EN PLACE D’UN SERVICE DE TRANSPORT – SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Le Conseil communautaire a décidé de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le cadre de la concession de service public pour le service de transport sur le territoire de Lamballe Terre & Mer.

**SPORTS – TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018**

Le Conseil communautaire a validé les tarifs de location et de droit d’entrée, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, des installations sportives suivantes : La Piscine à Lamballe, le Complexe Sportif du Penthièvre à Lamballe, l’Espace Murigneux à Lamballe et les tarifs des animations Cap Sport, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**ENFANCE ET JEUNESSE – HARMONISATION DU FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES**

Le Conseil communautaire a fixé les tarifs des différentes activités enfance-jeunesse à compter de début juillet 2018 et a validé les règlements intérieurs.

**EAU-ASSAINISSEMENT – STATIONS D’EPURATION DE COETMIEUX ET POMMERET – PROJET DEFINITIF – TAUX DE REMUNARATION DU MAITRE D’ŒUVRE**

Le Conseil communautaire a validé l’avant-projet définitif relatif aux stations d’épuration de Coëtmieux et Pommeret et leurs réseaux de transfert associés, a arrêté le coût de prévisionnel définitif des travaux associés à 493 985 € HT et a fixé le taux de rémunération du maître d’œuvre à 1,9%,

soit un forfait de rémunération de 85 385,72 € HT, pour la fin de la mission de maîtrise d'œuvre.

Il a autorisé le Président à signer les déclarations de travaux, ainsi que les demandes de permis de construire afférentes.

#### **EAU-ASSAINISSEMENT – STATION D'EPURATION DE COETMIEUX – SUBVENTION**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de l'opération liée aux travaux de construction de la station d'épuration de Coëtmieux et ses réseaux de transfert associés. Il a autorisé le Président ou son représentant à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel et a sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une subvention à hauteur de 60% de l'opération.

#### **EAU-ASSAINISSEMENT – STATION D'EPURATION DE POMMERET – SUBVENTION**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de l'opération liée aux travaux de construction de la station d'épuration de Pommeret et ses réseaux de transfert associés. Il a autorisé le Président ou son représentant à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel et a sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une subvention à hauteur de 60% pour l'opération.

#### **EAU-ASSAINISSEMENT – ACQUISITION D'UNE EMPRISE DE TERRAIN A ERQUY**

Le Conseil communautaire a décidé d'acquérir auprès du Conseil départemental des Côtes d'Armor, une partie du terrain d'assiette cadastré D 1325, situé au lieu-dit « La Couture » à Erquy.

#### **EAU-ASSAINISSEMENT – FONDS SOLIDARITE LOGEMENT**

Le Conseil communautaire a approuvé la dotation annuelle au FSL à hauteur de 0,30 € par abonné et par an.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE – PRINCIPES DE REPARTITION DU VOLUME DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme d'économie d'énergie porté par Lamballe Terre & Mer, a approuvé les principes de répartition du volume de CEE au prorata des travaux engagés et autorisé le Président ou son représentant à signer la convention de regroupement avec le SDE.

#### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.